



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

DEMANDE D'AUTORISATION
DE DEFRIQUEMENT

MANDAT

Compromis de vente indivision usufruit, nu propriétaire, personnes morales

Je / nous (en cas d'époux, ou d'indivision) soussigné(s)

Mlle(s), Mme(s), M.(s),

Nom : **GRASSET** Prénom : **Païlle**
SNCF - chef de Pôle Valorisation

PROPRIETAIRE(S) de :

la ou les parcelles cadastrée(s) section **B** n° **2281** lot : **parc petite**
sur la commune **ISTRES** de lieu-dit **PARC D'ARTILLERIE**

Superficie : **Environ 112.000 m²**

donne / donnons POUVOIR à

Nom : **DOUSSOT - SOCIÉTÉ AIREFSOL**
Prénom : **LAURENCE**
Demeurant : **12 Rond Point des Champs Élysées 75008 PARIS**

- pour déposer en mes (nos) lieux et place(s) la demande d'autorisation de défrichage
- pour retirer l'autorisation de défrichage qui sera délivrée
- pour me (ou nous) représenter dans l'indivision

Fait à **MARSEILLE** le **15** **4** **2017**

SIGNATURE(S) ORIGINALE(S)
(de toutes les personnes figurant dans l'acte de propriété)

Le(s) propriétaire(s)

Le mandataire

SNCF IMMOBILIER
Direction Immobilière Territoires Grand Sud
4 rue Léon Gazlan - CS 70014
13331 MARSEILLE CEDEX 03

Airefsol Energies 8
12, rond-point des Champs-Élysées
75008 PARIS
SAS au capital de 1 000 €
RCS 835 561 016



DECISION PORTANT MANDAT

Vu le Code des transports et notamment ses articles L. 2102-1 et suivants ;
Vu la loi n°2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire et publiée au Journal Officiel du 5 août 2014 ;
Vu le Décret n°97-444 du 5 mai 1997 modifié relatif aux missions et aux statuts de RESEAU FERRE DE France devenu SNCF RESEAU, et notamment son article 39 ;
Vu le Décret n°97-445 du 5 mai 1997 modifié portant constitution du patrimoine initial de l'établissement public RESEAU FERRE DE France, devenu SNCF RESEAU ; Vu le décret du 15 juillet 2015 portant nomination du Président du directoire de l'Etablissement public à caractère industriel et commercial dénommé « SNCF » ;
Vu le décret du 25 mai 2016 portant nomination du Président délégué du directoire de l'Etablissement public à caractère industriel et commercial dénommé « SNCF » ;
Vu la décision du 22 juillet 2015 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'administration de « SNCF Réseau » à son Président ;
Vu la convention de gestion et de valorisation immobilière conclue entre « SNCF » et « SNCF Réseau » le 30 juillet 2015 ;
Vu la décision du 24 juillet 2015 portant délégation de pouvoirs avec faculté de subdéléguer par le Président et le Président délégué du Directoire de « SNCF », au profit du Directeur Général de « SNCF Immobilier » ;
Vu la décision du 4 janvier 2016 portant nomination de Monsieur Benoît QUIGNON en qualité de Directeur Général de « SNCF Immobilier » ;
Vu la décision du 25 septembre 2015 portant délégation de pouvoirs avec faculté de subdéléguer par le Directeur Général de « SNCF Immobilier » au profit du Directeur de la Direction du Réseau des Directions Immobilières Territoriales de « SNCF Immobilier » ;
Vu la décision du 24 juillet 2015 portant nomination de Madame Lucette VANLAECKE, en qualité de Directrice de la Direction du Réseau des Directions Immobilières Territoriales de « SNCF Immobilier » ;
Vu la décision du 2 octobre 2015 portant délégation de pouvoirs avec faculté de subdéléguer par la Directrice de la Direction du Réseau des Directions Immobilières Territoriales de « SNCF Immobilier », au profit du Directeur de la Direction Immobilière Territoriale SUD de « SNCF Immobilier » ;
Vu la décision du 24 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Frédéric LAURANS, en qualité de Directeur de la Direction Immobilière Territoriale GRAND SUD de « SNCF Immobilier » ;

Je soussignée, Madame **Gaëlle GRASSET**, chef du Pôle Valorisation de la Direction Immobilière Territoriale GRAND SUD de SNCF Immobilier, domicilié, 4 rue Léon Gozlan 13003 MARSEILLE agissant en vertu des pouvoirs délégués par décision de Monsieur Frédéric LAURANS, Directeur de la Direction Immobilière Territoriale GRAND SUD, suivant la délégation de pouvoirs en date du 02 janvier 2017.

La Chef de Pôle Valorisation
Gaëlle GRASSET

à Marseille, le 29 juin 2018

SNCF IMMOBILIER
Direction Immobilière Territoriale Grand Sud
4 rue Léon Gozlan - CS 70014
13331 MARSEILLE CEDEX 03